

www.e-rara.ch

Voyage pittoresque autour du monde

Dumont d'Urville, Jules-Sébastien-César

A Paris, MDCCCXXXIV [1834]

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 6081

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-23445>

Chapitre LXIII. Nouvelle-Zélande. - Indigènes.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

sieurs espèces, tandis que d'autres se rapprochent des soles, des carrelets, des morues, des mullets et des anguilles de nos contrées. Un petit poisson d'eau douce, voisin des galaxies, infeste l'aiguade de la baie des Iles, et il est si visqueux de sa nature, qu'il s'introduit dans les seaux et les tonneaux, dont il corrompt ensuite le contenu en se putréfiant.

Sans être riche et majestueux comme dans les îles équatoriales, élégant et varié comme dans l'Australie, le règne végétal est dignement représenté à la Nouvelle-Zélande. Une flore d'environ quatre cents espèces résulte déjà des recherches opérées jusqu'à ce jour par les herbolistes, et de nouvelles investigations accroîtront sans doute ce chiffre. Dans le nombre, les seules familles de fougères comptent quarante-cinq espèces qui jouent un grand rôle dans l'ensemble de la végétation. En effet, à elle seule, la fougère comestible occupe presque tous les côtes dépourvus de bois; deux sortes de cyathées arborescentes couvrent, avec les autres arbres et arbustes, certains ravins humides, et d'autres espèces bien plus petites tapissent les rochers ou les troncs des vieux arbres.

Parmi les arbres les plus importants, sont deux espèces de *podocarpus*, un *dacrydium*, le *phyllocladus*, espèces qui atteignent quelquefois des dimensions gigantesques, et le *melicythus ramiflorus*, ressemblant tout-à-fait au mûrier blanc par le port et le feuillage. D'autres arbres sont encore remarquables; mais nous ne pouvons citer que leurs noms indigènes, savoir: le *demou*, le *karaka*, le *maï-tao*, le *hinou*, le *tawa*, le *rewa-rewa*, le *kāhatea* et le *koa*. Une sorte de liane très-forte et très-coriace promène quelquefois ses tiges sarmenteuses le long du sol, à la distance de cinquante ou soixante pieds de sa tige.

Le *d'acæna australis* fournissait aux compagnons de Cook une véritable nourriture suppléant au chou palmiste: ils faisaient du thé avec les feuilles du *leptospermum scoparium*; mangeaient, en guise d'épinards, les feuilles du *tetragonia expansa* et du *lepidium oleraceum*. Les marins de l'*Astrolabe* employaient volontiers, pour leur soupe comme pour leur salade, les jeunes plantes de *sonchus oleraceus*. Le céleri abonde dans certaines localités.

Le *phormium tenax* est aujourd'hui connu dans tout le monde; mais sa patrie véritable est la Nouvelle-Zélande, où il se plaît dans les terrains humides. C'est avec ses fibres solides et soyeuses que les naturels tissent leurs nattes. Les Anglais et les Américains en font grand cas

pour la fabrication de certains cordages. De grandes et belles espèces de fucaées habitent en outre sur les plages maritimes. Les lichens et les mousses tapissent les rochers, les troncs d'arbres et les côtes arides. Dans ces dernières familles seulement, on a retrouvé plusieurs types déjà connus dans l'Europe et diverses autres parties du globe.

Dans le règne minéral, la Nouvelle-Zélande a déjà offert une assez grande variété de substances, telles que granit, schistes, basalte, grès, silex, agathe, jade vert, etc. Sur divers points, on a rencontré des substances volcaniques, et la petite île Pouhia-i-Wakadi dans la baie d'Abondance est un volcan en activité constante. Les bords du lac Maupere présentent des stalactites, du quartz et des morceaux de cristal incrustés dans des roches. Les rochers de grès, en certains endroits de la côte, forment des arcades naturelles du style le plus pittoresque, et contiennent souvent des échantillons de cristal.

Près du cap Nord existe, dit-on, une fontaine très-limpide, dont les eaux ont la propriété de pétrifier les objets qui s'y trouvent immergés. L'ocre rouge est partout très-fréquente; il y a de belle argile à poterie. Sur un point, à deux milles de la côte, aux environs du cap Est, un banc entier d'écaillés d'huîtres règne à deux pieds sous terre.

M. Quoy a recueilli des coquilles fossiles dans l'argile sablonneuse d'une colline située sur les bords de la baie Houa-Houa; ce sont jusqu'à présent les principaux échantillons authentiques à l'état fossile que l'on possède de ce pays. Si l'on en croit les naturels, le beau jade vert qui leur sert à fabriquer leurs instrumens les plus précieux, vient d'un lac de Tawaï-Pounamou: on l'y recueille à l'état liquide; puis il se durcit par son exposition à l'air. D'autres vont plus loin et affirment que c'est un poisson qu'on harponne et qui se change en pierre, une fois qu'il est amené sur le rivage. D'où peuvent provenir ces idées bizarres?

CHAPITRE LXIII.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — INDIGÈNES.

A tous ses caractères, il est aisé de reconnaître que la population de la Nouvelle-Zélande appartient à la grande famille polynésienne qui habite les îles Hawaï, Taïti, Hamoa et Tonga; mais sur ces terres australes et sous leur climat plus sévère, elle a acquis un degré d'énergie et de vigueur remarquable. Chez elle la soif des combats, le mépris de la mort et le point d'hon



3. Affluence de la Nouvelle-Hollande avec sa suite.

neur individuel ont été portés à un degré inconnu parmi les peuplades plus amollies de la zone-torride.

Voici comment on peut généraliser le type zélandais : Taille moyenne, conformation régulière, membres vigoureux, peu d'embonpoint, physionomie caractérisée, teint d'un jaune peu foncé, cheveux longs, plats, lisses, le plus souvent noirs, quelquefois châains, yeux grands et bien fendus, nez bien fait quoiqu'un peu dilaté, enfin peu de poils sur le corps (Pl. XLVIII — 2). Parmi ces hommes se trouvent mêlés, dans une certaine proportion, des individus plus petits, plus trapus, plus larges de carrure, au teint foncé sans être noir, avec des cheveux crépus, la barbe frisée, les yeux petits, enfoncés, perçans et le corps bien plus velu. Quelques voyageurs ont cru devoir faire deux races distinctes de ces deux nuances : M. d'Urville n'y voit que deux variétés, et la dernière serait due au mélange des conquérans qui appartenaient à la race polynésienne pure, avec les autochtones qui pouvaient être des Mélanésiens semblables aux indigènes des Nouvelles-Hébrides ou de la Nouvelle-Calédonie. Aujourd'hui, il ne paraît pas qu'il existe aucun individu de sang pur appartenant à cette dernière race. Du reste, ce caractère général de physionomie comporte une foule de nuances expressives dont quelques-unes rappellent les plus beaux types de l'antiquité, et d'autres la coupe régulière des figures juives.

Les femmes sont en général bien inférieures aux hommes. Leur visage manque d'expression et de délicatesse ; leurs membres sont trop gros, leur sein trop fort, leur taille trop courte et trop ramassée (Pl. XLVIII — 4). Dès qu'elles deviennent mères, elles perdent toute leur fraîcheur de jeunesse. Quelques-unes, plus favorisées, conservent bien leurs traits gracieux, leurs longs cheveux noirs, leurs yeux pleins de feu et de vivacité ; mais ce sont là des exceptions très-rares.

Les maladies les plus fréquentes des Nouveaux-Zélandais sont les douleurs d'entrailles, les maux de tête, d'yeux, les marasmes, les phthisies et diverses sortes de fièvres. Toutefois, malgré les privations auxquelles ils sont souvent exposés, ces sauvages ne sont guère plus malades que les Européens. On trouve même chez eux beaucoup plus de vieillards que dans les autres îles de la Polynésie. Malgré leur grand âge, ces hommes conservent leur vigueur et leurs facultés d'une manière surprenante. Leurs cheveux blanchissent à peine, leurs dents résistent aux années, et leurs rides ne paraissent point sous les lignes du tatouage.

Les premiers rapports qu'eurent les Européens avec les Zélandais, presque toujours accompagnés de catastrophes sanglantes, valurent à ces indigènes un renom de barbarie et de férocité que semblaient justifier mieux encore leurs horribles habitudes de cannibalisme. Plus tard, pourtant, on en vint à reconnaître, en examinant les causes de ces catastrophes, que les torts n'avaient pas toujours été de leur côté. Plus d'une fois, l'agression vint des Européens, et d'autres fois encore ce fut l'ignorance des coutumes des insulaires qui amena des méprises déplorables. L'étiquette et l'honneur voulaient qu'on ne se présentât devant les étrangers que les armes à la main, et en faisant des démonstrations belliqueuses qui, au fond, n'étaient qu'une parade militaire, qu'un honneur rendu à des hôtes inconnus (Pl. XLIX — 1). Loin de répondre à ces avances par des avances analogues, les Européens gardaient un silence défiant, ou faisaient feu sur les visiteurs. Dans le premier cas, c'était une marque de mépris à laquelle les naturels ripostaient par des outrages ; dans le second cas, c'était une hostilité directe qui exigeait toujours des représailles, ou, comme le disaient les indigènes, un *outou* (satisfaction). On conçoit qu'au milieu d'un pareil dilemme, les premières entrevues ne pouvaient pas manquer d'avoir des suites fatales.

Mieux connus, ces peuples prouvèrent qu'ils avaient plus de qualités que de défauts. Honnêtes, probes, hospitaliers, amis dévoués et fidèles, parens tendres et affectueux, ils sont, d'un autre côté, irascibles, fiers, pointilleux et implacables dans leurs vengeances. Le trait le plus singulier de leur caractère, c'est leur disposition à passer tout-à-coup des sentimens de la bienveillance et de l'amitié à des transports de rage et de colère, aussitôt qu'ils s'imaginent que leur vanité est offensée. Du reste, cette fureur subite s'apaise aussi promptement qu'elle s'élève. Il suffit pour cela de lui opposer du calme et du sang-froid. Parmi ces traits de rage si subitement apaisée, nous citerons le suivant emprunté au Voyage du capitaine d'Urville :

« En 1824, nous ramenions de Sydney dans sa patrie Tai-Wanga, petit neveu de Shongui. Ce jeune homme était gai et facétieux ; ses plaisanteries et ses grimaces amusaient beaucoup les gens de l'équipage, qui se plaisaient quelquefois à lui faire des niches. Cela réussit durant un temps ; mais un matelot s'étant avisé de saupoudrer de farine un vieil habit que ce naturel rapportait de Port-Jackson et qui lui servait à faire le *gentleman*, cette plaisanterie le mit dans

une colère épouvantable. Dans sa rage, il s'arrachait les cheveux, trépidait, proférait mille menaces et pleurait comme un enfant; il finit par lancer son habit à la mer. J'eus connaissance du désespoir de Tai-Wanga, je le fis appeler et le questionnai; il me répondit qu'il n'était pas juste de le traiter ainsi, attendu qu'il était ranga-tira de naissance, que c'était bon pour son compagnon Pahi, qui n'était qu'un esclave, et qu'à son arrivée chez lui, il se vengerait de ces insultes. Je tâchai de l'apaiser et défendis sévèrement aux matelots de le molester davantage. Mais ce qui consola le mieux le pauvre Tai-Wanga, ce fut de recevoir une bonne capote grise qu'il endossa à l'instant même pour remplacer son vieil habit; car il sécha sur-le-champ ses larmes et reprit toute sa bonne humeur. Ce naturel avait conçu beaucoup d'affection pour moi; comme j'avais témoigné le désir de faire une longue incursion dans l'intérieur, il s'était offert à me servir de guide et d'otage parmi ses compatriotes; il revint même deux ou trois fois à bord, malgré la distance de Kidi-Kidi au mouillage, pour me renouveler ses offres de services; mais des raisons particulières m'empêchèrent d'exécuter mon projet. »

Quoique passionnés pour la vengeance, ces peuples ne sont pas étrangers aux sentimens de générosité. Ils sont d'humeur joviale et plaisante, et l'un de leurs délassemens favoris est de parodier les gestes et la tournure des Européens, ce qu'ils font d'une manière fort comique et souvent spirituelle. Pourtant leur maintien habituel est sérieux et réfléchi. On a vu quelle opiniâtreté ils mettent à poursuivre leurs projets de représailles, sans que de longues années écoulées puissent les leur faire perdre de vue.

A l'école des Européens, ces sauvages sont devenus de bons ouvriers dans les métiers qu'ils ont appris; ils font d'habiles charpentiers, des maçons, des forgerons, des armuriers intelligens, et aussi, avec un peu de pratique, d'excellens matelots. Leurs relations avec les Européens leur ont donné quelques idées de négoce. Aventureux et hardi, le Zélandais aime les grands voyages. Cependant il chérit sa patrie, et la revoit avec de grands transports de joie.

Ces insulaires portent une vive affection à leurs enfans, à leurs pères et à leurs amis. Cette affection se manifeste durant la vie par des preuves de dévouement, et après la mort par les regrets les plus vifs et des mutilations volontaires. Les survivans se déchirent le visage et le corps avec des coquilles et des pierres tranchantes (Pl. LI — 3). Quand ils voient les Eu-

ropéens supporter plus paisiblement des pertes semblables, ils prétendent qu'ils sont étrangers aux véritables sentimens d'affection; car, disent-ils, il n'y a point de douleur là où le sang ne coule pas. Ces démonstrations sanglantes ont lieu encore quand ils doivent se séparer pour long-temps des objets de leur tendresse. Les Européens ont été touchés plus d'une fois du spectacle que leur offraient ces scènes de désolation. Dans ces occasions, des guerriers, impitoyables sur le champ de bataille, se montraient aussi éplorés que des femmes.

Le respect pour la vieillesse est aussi en grande vigueur parmi ces peuples. Partout, aux repas, aux conseils, dans les grandes cérémonies, les places d'honneur sont réservées aux vieillards. Quand l'âge les éloigne des combats, on écoute leurs avis avec respect. Ces égards s'étendent jusqu'aux esclaves, et les chefs continuent d'entretenir ceux qui parviennent à un âge avancé, même lorsqu'ils ne peuvent plus en recevoir de services. L'hospitalité est aussi une vertu si générale parmi les Zélandais, que leur plus grand étonnement dans les colonies anglaises était de voir des hommes exposés à mourir de faim devant des boutiques de boulangers et de bouchers. C'était là pour eux une monstruosité inexplicable, une énigme sans mot. Aussi, quand ils voulaient parler d'un chef avare, ne trouvaient-ils pas de point de comparaison plus saillant que celui de l'hospitalité anglaise. Tai-Wanga offrait un jour à M. d'Urville des patates qu'il prenait dans la corbeille de son oncle Shongui, et voyant que cet officier hésitait à les accepter, lui dit : « Prends, ranga-tira, nous ne sommes point à Port-Jackson; il n'est pas nécessaire de donner de l'argent pour avoir de quoi manger. »

Ajoutons que ces peuples, par leur commerce avec les Européens, ont perdu plusieurs de leurs qualités natives. Ainsi ils sont devenus défiants, dissimulés, avares, exigeans et cupides. Peu de vertus nouvelles leur sont venues en échange, et d'ailleurs pas une de leurs barbares coutumes n'a encore réellement cédé au contact de la civilisation. Sans doute, ce progrès arrivera, mais à la longue, et quand les guerres, devenues plus sanglantes encore par l'introduction des armes à feu, auront décimé les populations zélandaises, et quand ils auront sous les yeux d'autres modèles que ceux que leur offrent les baleiniers anglais et américains.

Rien de plus simple que la constitution politique de ces peuples. Chaque tribu, et probablement ce n'était qu'une seule et même famille, reconnaissait un chef chargé de veiller à ses in-

térêts, et de la conduire au combat en temps de guerre. L'autorité de ce chef n'était définie par aucune loi, ni même par aucune coutume bien positive; elle semblait dépendre uniquement de l'influence personnelle de l'individu et de la confiance qu'il avait su inspirer à ses subordonnés. Du reste, chaque ranga-tira ou noble était totalement maître dans sa propre sphère, et cette liberté individuelle semblait même s'étendre sur tous les individus qui pouvaient se créer une existence indépendante du chef de la famille. Ainsi la société se composait de trois classes : les *ranga-tiras*, nobles ou possesseurs du sol; les *tangatas*, hommes du peuple sans propriétés; enfin les *taorchas* ou esclaves, plus souvent appelés aujourd'hui *kou-kis*, corruption du mot anglais *cook* (cuisinier), provenant des prisonniers faits à la guerre. Parmi les ranga-tiras étaient choisis les chefs de tous les rangs et les guerriers les plus distingués; les hommes du peuple étaient employés à la pêche et à la construction des cases et des pirogues : ils marchaient à la suite des ranga-tiras; les esclaves étaient employés aux fonctions les plus viles, surtout à préparer et à faire cuire les alimens.

Les principaux chefs des tribus portent le titre de *ranga-tira-rahi* ou *ranga-tira-nouï*. Il paraît qu'en quelques occasions un ranga-tira supérieur à ceux-là présidait à certaines portions de territoire assez considérables, sous le titre d'*ariki* : mais personne jusqu'ici n'a pu constater en quoi consistaient réellement les privilèges d'*ariki*, d'autant plus que ce même titre s'attribue souvent à des personnages investis d'un caractère plus religieux que politique. Il est vrai que le ranga-tira de tout rang, à défaut de tout autre moyen direct pour soutenir ses droits, n'a guère d'autres ressources que les privilèges négatifs du *tapou*. Moyennant ce *veto*, dont l'usage est toujours à sa disposition, il peut forcer à l'obéissance ses sujets même les plus récalcitrans.

Le titre de chef se transmet ordinairement du fils aîné aux cadets, pour retourner aux enfans du frère aîné. Aux environs de la baie des Iles, il fallait faire preuve d'habileté militaire pour conserver le commandement, et, quand le chef ne se sentait pas le talent nécessaire pour guider les autres au combat, il résignait ses pouvoirs de lui-même. En d'autres lieux, le chef se fait remplacer par une sorte de généralissime sorti quelquefois des rangs du peuple, mais illustré par ses exploits. On a même cité des peuplades dirigées par des femmes.

T. II.

Les ranga-tiras tiennent beaucoup à leur rang, et, devant les Européens, ils s'efforcent d'en maintenir la dignité avec une gravité quelquefois grotesque. Quand un équipage arrive, à l'instant même ils s'informent du rang des diverses personnes qui le composent, et établissent ensuite des comparaisons avec leurs catégories sociales; mais la tentation qu'excitent chez eux les objets que de simples matelots peuvent offrir à leurs regards, détruit bientôt tout ce vain échafaudage d'étiquette improvisée. Entre eux, les barrières ne s'abaissent pas aussi facilement : tout chef, tout ranga-tira est fort susceptible sur le chapitre des honneurs et de la préséance. Les moindres infractions à ses règles peuvent entraîner des guerres sanglantes, et par suite l'extermination de tribus entières. En effet, le motif apparent de toute guerre est de réclamer satisfaction (*outou*) pour une offense réelle ou supposée. Si le parti attaqué la refuse, la guerre s'engage et ne cesse qu'au moment où l'un des partis succombe. Toutes les fois qu'on fait la paix, il faut que l'un des deux partis accorde l'*outou* à l'autre, sinon aucun des deux camps ne regarderait la paix comme sincère et solide. Aussi, même dans leurs querelles avec les Européens, les sauvages réclamaient-ils l'*outou* comme garantie de la paix.

Comme ces guerres opiniâtres et perpétuelles pourraient à la longue dépeupler le pays, ordinairement plusieurs tribus se fédèrent pour former une sorte de ligue offensive et défensive. Longtemps les tribus réunies de la baie des Iles et du Shouki-Anga ont fait la guerre à celles du Shouraki et de Viti-Anga; celles-ci ont combiné parfois tous leurs efforts contre les habitans de Tauranga et du cap Est. Mais ensuite, ces fédérations se divisant, il en résultait une guerre acharnée parmi les anciens alliés. En suivant les récits des missionnaires seulement depuis douze ou quinze mois, on est douloureusement affecté de la dépopulation causée par les guerres. Dans plusieurs combats, il est resté jusqu'à quatre ou cinq cents cadavres sur le champ de bataille.

Quand une tribu déclare la guerre à une autre, cette guerre lui est communément dénoncée d'une manière authentique. Quelquefois pourtant les guerriers tombent à l'improviste sur leurs ennemis. Dans leurs marches, ces guerriers couchent en plein air, et se mettent à l'abri sous des branchages. Leurs provisions consistent en poisson sec et en racine de fougère. Cette dernière substance, commune sur tous les côtes, forme leur principale ressource. Ce sont des esclaves qui portent les provisions, et on les renvoie quand ils ne sont plus utiles.

Dans les batailles rangées, les guerriers déburent par une volée de lances ; après quoi, ils en viennent à combattre corps à corps avec le casse-tête, dont ils se portent des coups furieux. L'introduction des armes à feu a rendu les rencontres générales plus rares, et la guerre d'escarmouches et de surprises a acquis un plus grand développement. Avant d'en venir aux mains, les deux partis entonnent le chant guerrier, accompagné de gestes et de hurlemens affreux. Une de leurs grimaces les plus familières est de tirer la langue d'une manière démesurée, en roulant les yeux dans leur orbite, au point que le blanc seul en est visible. Pour eux, c'est l'emblème de la gloire, *oudou*, et on retrouve cet emblème dans la plupart de leurs figures sculptées. Les guerriers qui tombent sur le champ de bataille sont assommés et dévorés sans pitié. Les femmes et les enfans des vaincus sont quelquefois mis à mort, quelquefois emmenés en esclavage. En certaines circonstances les chefs passent la revue des guerriers de leur tribu. Ces guerriers sont répartis par troupes de cent hommes, commandées chacune par un ranga-tira. Cette revue a lieu nécessairement lorsque la tribu entre en campagne.

Dans un pareil état social, les notions du bien et du mal étant fort peu distinctes, on conçoit qu'il n'existe pas de code criminel. Tout se règle selon le droit du plus fort ; il faut que le faible s'incline devant le puissant. Les esclaves dépendent entièrement de leurs maîtres ; les hommes du peuple, des chefs qui les commandent ; les ranga-tiras inférieurs, des ranga-tiras principaux, quoique, dans ce dernier cas, l'obéissance soit peu onéreuse. Entre eux, les ranga-tiras principaux sont assujettis à quelques formalités traditionnelles, à certaines règles de convention, dont l'assemblée des ranga-tiras surveille l'observance. Si l'un d'eux les viole, ses voisins se rassemblent, décident quelle punition il doit subir et la mettent à exécution, soit en le dépouillant de ses biens en tout ou en partie, soit en le maltraitant et en le frappant. D'autres fois les querelles des chefs se vidaient dans un combat singulier, en présence des chefs rassemblés. Véritables duels, comme nos anciens jugemens de Dieu, ces combats se changeaient parfois en tournois, quand les amis respectifs des champions prenaient fait et cause pour eux.

La peine du talion est la plus usitée. Ainsi le pillage est opposé au vol, le sang aux blessures, la mort au meurtre. En cas d'adultère, les coupables sont quelquefois exécutés.

Seulement on semble faire une distinction dans la peine, suivant le lieu où le crime a été commis ; quand c'est chez l'homme, la femme est sacrifiée seule ; quand c'est chez la femme, l'homme est seul immolé. Lorsque l'époux craint les ressentimens d'une famille paissante, il renvoie chez ses parens la femme adultère. On bannit de la tribu les adultères et les voleurs. Si ces derniers meurent, on suspend leur corps ou leur tête à un poteau en forme de croix.

Les occupations de ces sauvages, dans les classes élevées, consistent dans la culture de leurs terres, dans la fabrication des cases et des pirogues, dans les travaux de la pêche et de la chasse. Parfois encore ils passent leur temps à exécuter divers objets en bois, en os ou en pierre, comme coffrets, flûtes, hameçons, casse-têtes, etc. ; ils fabriquent aussi des lances, des pagaies, des bêches et autres instrumens (Pl. XLVII — 5). Plusieurs de ces objets sont ornés de ciselures parfaitement travaillées, quoique d'un goût bizarre et quelquefois monstrueux. Cette industrie était d'autant plus admirable, qu'avant l'introduction du fer, ils n'avaient, pour exécuter leurs ciselures, que des outils grossiers en pierres ou en coquilles. Les femmes sont plus spécialement chargées des plantations et de la recherche des coquillages ; elles portent aussi en voyage les vivres et l'eau nécessaires. A elles seules appartient la préparation du chanvre de phormium dont elles font des nattes de toutes qualités.

Habituellement les Nouveaux-Zélandais font deux repas, l'un au lever du soleil, l'autre un peu avant son coucher. Hormis les cas particuliers de tapou, les femmes peuvent manger avec les hommes, bien qu'elles ne le fassent pas ordinairement pour leur commodité ; mais les esclaves ne peuvent manger avec les maîtres. On trouve, en général, chez eux beaucoup moins de prohibitions pour les vivres qu'on n'en rencontre à Taïti et à Hawaii. Cependant, dans quelques repas de cérémonie, chacun a sa portion séparée, à laquelle, seul, il peut toucher, et ils emportent chez eux ce qu'ils ne peuvent manger. La corbeille de junc dans laquelle chaque portion a été servie doit être détruite immédiatement après le repas, pour qu'on ne puisse l'employer ensuite d'aucune manière. Dans les grands festins, la part de chaque convive se compose d'une ration de patates jointe à une portion de cochon ou de poisson. La boisson commune est de l'eau contenue dans des courges, et chaque convive boit tour à tour, en ayant soin de faire couler l'eau

The first part of the paper is devoted to a general
 description of the institution, and to a statement
 of the objects which it has in view. It is then
 divided into two parts, the first of which
 contains a description of the institution, and
 the second of which contains a statement of
 the objects which it has in view. The first
 part is divided into two sections, the first
 of which contains a description of the
 institution, and the second of which
 contains a statement of the objects which
 it has in view. The second part is
 divided into two sections, the first of
 which contains a description of the
 institution, and the second of which
 contains a statement of the objects which
 it has in view.

The second part of the paper is devoted to a
 description of the institution, and to a
 statement of the objects which it has in
 view. It is then divided into two parts,
 the first of which contains a description
 of the institution, and the second of
 which contains a statement of the objects
 which it has in view. The first part is
 divided into two sections, the first of
 which contains a description of the
 institution, and the second of which
 contains a statement of the objects which
 it has in view. The second part is
 divided into two sections, the first of
 which contains a description of the
 institution, and the second of which
 contains a statement of the objects which
 it has in view.



1. Sacrifice humain à la Nouvelle-Hébrides.



2. Cérémonie d'un Baptême islandais.

del. Goussier del.

FOYAGE

dans sa bouche sans y porter les lèvres. Des feuilles de fougère remplacent la vaisselle et les nappes, et les doigts tiennent lieu de fourchettes.

Le lit des Nouveaux-Zélandais est un morceau de fougère étendu dans un coin de la cabane, avec un billot en bois pour oreiller. L'hiver, des nattes leur servent de couvertures; l'été, ils dorment nus. Les feux qu'ils entretiennent dans leurs cases les rendent chaudes comme de véritables fours. Quoiqu'ils veillent assez tard, ils se lèvent toujours avec le soleil.

Ces peuples ont quelques notions confuses d'astronomie et d'uranographie. Les constellations et les grandes étoiles ont reçu d'eux des noms particuliers auxquels se rattachent des idées religieuses ou des traditions nationales. Souvent ils passent des heures à épier l'apparition d'une étoile sur l'horizon, et ils s'inquiètent quand elle ne se montre pas. La plus grande utilité de ces connaissances est dans l'application qu'ils en font pour se diriger dans leurs courses nocturnes. Passionnés pour les voyages, ils en entreprennent souvent de longs et de pénibles, dans un intérêt soit politique, soit commercial, quelquefois même pour un simple but de curiosité. Malgré la défiance qu'ont dû engendrer de longues guerres, les voyageurs indigènes sont presque toujours bien accueillis dans leur route, et, à leur départ, on leur fournit des vivres et des guides.

Les hommes se marient entre vingt et vingt-quatre ans; les femmes beaucoup plus tôt. Tant que ces dernières ne sont point mariées, elles peuvent disposer à leur gré de leurs faveurs; toutefois, dans ces liaisons éphémères, les convenances du rang doivent être observées. Sans doute, avant l'arrivée des Européens, les jeunes filles abusaient peu de cette licence; mais les sollicitations des étrangers et la séduction des présents ont bientôt amené ces malheureuses à l'état de dévergondage où elles sont arrivées aujourd'hui. Dès qu'une femme est liée à un homme, elle perd toute la liberté dont elle jouissait étant fille; il faut qu'elle devienne fidèle et chaste, ce que les Zélandaises semblent faire autant par goût que par crainte des châtimens. Ces châtimens sont corporels, et ils peuvent être infligés, soit par le mari, soit par la famille. Une femme répudiée devenant *tabou* pour un autre homme, la coupable se trouve encore sous le poids de cette interdiction et des peines qui s'y rattachent. Ce sentiment de la fidélité conjugale se retrouve jusque dans les esclaves qui vont offrir leurs faveurs à bord des navires. Dès

qu'un matelot déclare à l'une d'elles qu'il la prend pour sa femme, à l'instant même celle-ci s'impose les devoirs de ce titre, et rien ne peut la déterminer à enfreindre cet engagement, ni promesses, ni prières, ni cadeaux.

Le mariage entraîne peu de formalités. L'homme choisit parmi les filles libres celle qui lui convient, déclare son choix aux parens, et emmène sa femme chez lui après qu'on a réglé le cadeau d'usage. Quelques voyageurs ont dit que le consentement de la jeune fille n'était même pas nécessaire; d'autres ont prétendu que si la fiancée pleurait la première fois, puis persistait dans son refus une seconde et une troisième, le futur était obligé de s'adresser ailleurs. Peut-être cette dernière condition n'est-elle requise que pour les femmes d'un certain rang; car, dans les unions conjugales, les hommes font plus d'attention au rang et à la naissance de la future qu'à ses agrémens personnels, leur but principal étant de fortifier leur propre influence par la considération de la famille où ils vont prendre femme. Un homme peut épouser plusieurs femmes; mais il est obligé de fournir à chacune d'elles une habitation particulière, car il est très-rare que deux femmes habitent ensemble. Quelques ranga-tiras ont jusqu'à huit ou dix femmes. L'une, dans le nombre, occupe le premier rang: c'est celle qui appartient à la famille la plus puissante. Elle partage seule les honneurs rendus à son mari; ses enfans succèdent également seuls au pouvoir et aux possessions du père. Le même homme épouse souvent plusieurs sœurs; le vieux Tepahi avait eu pour femmes les quatre filles d'une même famille. Celui qui se mésallie en épousant un esclave est exposé à une sorte de dégradation. L'homme est chassé de ses domaines; la femme est punie par ses parens. Tepahi enferma dans une cage durant plusieurs années une de ses filles qui s'était mésalliée. L'enfant issu d'un chef et d'une esclave est esclave, à moins que, pour légitimer sa naissance, le chef n'affranchisse la mère et ne la demande ensuite à sa famille avec les formalités requises.

Il n'est pas rare de voir les femmes, lorsqu'elles ont perdu leur mari, se donner volontairement la mort, et celles qui accomplissent cet acte d'héroïsme sont un grand objet d'admiration pour leurs amis et leurs parens. Quelquefois, mais bien plus rarement, c'est le mari qui s'immole sur le cadavre de sa femme. Une veuve ne peut se remarier avant d'avoir accompli la cérémonie de relever les os de son mari, et même, après ce délai, c'est encore

une sorte de tache que de convoler en de nouveaux liens. Pour éviter cet affront, parfois les parens et les amis du défunt vont jusqu'à imoler la pauvre veuve. Les femmes sont d'une grande susceptibilité à l'égard des reproches que peuvent leur adresser leurs maris. On en voit qui poussent ce sentiment jusqu'à se détruire sur-le-champ. Le suicide est fort commun parmi les deux sexes, et souvent pour des motifs très-insignifians.

Sur le point d'accoucher, une femme devient *tapou*; elle est complètement séquestrée de la société. On lui affecte alors une case particulière, où elle est servie par une ou plusieurs femmes tabouées comme elle. Cette réclusion dure encore quelques jours après l'enfantement. Les femmes accouchent en plein air sans pousser un seul gémissement, et, à la vue du nouveau-né, les assistans s'écrient : *Tane, tane!* La mère elle-même coupe le cordon ombilical, se lève et reprend ses occupations ordinaires.

En certaines occasions, la mère fait périr son enfant aussitôt qu'il a vu le jour, en lui enfonçant le pouce dans la partie supérieure du crâne. L'infanticide se commet surtout sur les filles qui surpassent le nombre désiré par les parens, et sur les fruits d'unions honteuses ou illégitimes. Cinq ou six jours après la naissance de l'enfant, on lui administre une sorte de baptême. La mère, assistée de ses amis et de ses parens, étend une natte sur deux monceaux de bois, et y dépose le nouveau-né. Puis toutes les femmes viennent, l'une après l'autre, tremper une petite branche d'arbre dans un vase rempli d'eau, et en aspergent le front de l'enfant. C'est en ce moment qu'on lui impose un nom et qu'on demande pour lui aux dieux la force et le courage, la victoire sur les ennemis, enfin les jouissances de la gloire, *oudou*, dans ce monde comme dans l'autre. Ce nom change quelquefois, particulièrement à la suite de quelque événement dont le nom nouveau doit consacrer le souvenir, et alors, dit-on, le baptême est aussi renouvelé.

L'éducation des enfans est toute simple; ils grandissent sous les yeux de leurs parens; les garçons se forment de bonne heure aux exercices de l'âge viril, au maniement des armes et aux danses guerrières; les jeunes filles s'occupent, sous la direction de leurs mères, aux travaux dévolus à leur sexe. Malgré la liberté dont ils jouissent, les enfans sont en général d'un caractère doux et uniforme; ils sont étrangers à ces caprices qui rendent souvent ces pe-

tités êtres fort maussades dans les sociétés civilisées. A la Nouvelle-Zélande comme à Tonga-Tabou, les adoptions sont fréquentes. Souvent des jeunes gens donnent le titre de père à des vieillards qui n'ont point d'enfans, et cette adoption confère tous les droits d'une vraie paternité.

A la Nouvelle-Zélande, le tatouage porte le nom de *moko*, et cette décoration, dans ce pays, comporte des idées de distinction beaucoup plus positives que dans les autres archipels. Le *moko* n'est permis qu'aux guerriers, et aucune considération n'est accordée à ceux qui n'ont pas subi ce bariolage, interdit aux esclaves, aux hommes du peuple, et même aux hommes de race noble qui ne se présentent point au combat. Ordinairement, après chaque campagne, le guerrier ajoute de nouveaux traits à son *moko*, et l'on repasse le tranchant du stylet sur les mêmes dessins jusqu'à trois ou quatre reprises différentes. Aussi les traits du tatouage qui, dans les autres îles, se bornent à de simples dessins superficiels, deviennent, à la Nouvelle-Zélande, de véritables sillons qui creusent dans la peau d'une manière sensible. Un *ranga-tira* est d'autant plus honoré que les traits de son *moko* sont plus profonds et plus rapprochés. Les femmes ne peuvent se faire tracer sur le visage que des dessins insignifians; mais, en revanche, elles ont le droit d'avoir des incisions plus profondes et plus compliquées sur les épaules et sur le reste du corps.

Le *moko* est pour les Zélandais ce que sont les armoiries pour les Européens. Un naturel, voyant un jour des armes gravées sur le cachet d'un officier anglais, demanda ce que signifiait cet emblème, et quand on le lui eut expliqué : « Bien, s'écria-t-il, je vois ce que c'est; c'est le *moko* de la famille de M.... » Certaines familles ont, en effet, leur *moko* particulier que d'autres ne pourraient usurper sans encourir le ressentiment des premières. En certaines circonstances, comme on l'a vu, les naturels apposent leur *moko* en guise de signature. Un chef répétait souvent que son nom était écrit sur les dessins de son visage. Pendant son séjour en Angleterre, le chef Toupe-Koupa consentit à ce qu'on fit son portrait, mais il tenait par-dessus tout à ce que les dessins de son visage fussent fidèlement reproduits (Pl. L — 1). Toupe donnait toujours son nom au dessin qu'il désignait précisément au-dessus de la partie supérieure de son nez en disant : « L'Européen écrit son nom avec une plume; le nom de Toupe est ici. » L'étranger s'habitue

facilement à cet ornement bizarre. Il ajoute un grand degré d'expression et d'énergie à la figure. Il met à l'abri des piqûres de moustiques, des intempéries des saisons; il diminue singulièrement l'effet de l'outrage que les années font à la figure de l'homme. Enfin, mieux que toute autre décoration extérieure, il révèle à l'instant la condition et le rang de celui qui le porte.

Industrieux et actifs sous tant de rapports, les Nouveaux-Zélandais sont restés bien en arrière dans leur architecture. Leurs cabanes ont rarement plus de sept ou huit pieds de long sur cinq ou six de large et quatre ou cinq de hauteur. Des pieux plantés les uns près des autres, avec des branches entrelacées, voilà ce qui en forme les parois recouvertes à l'intérieur et à l'extérieur d'espèces de paillassons en plantes fluviatiles, surtout en feuilles flexibles de *typha* ou massette. Le toit se compose d'une pièce de bois qui en forme le faite avec une couverture en chaume. Quelques cases de chefs ont des dimensions doubles, et leur toit est alors soutenu intérieurement par une rangée de pieux. A l'une des extrémités, se trouve une porte de trois pieds de hauteur sur deux de large, qui se ferme au moyen d'une sorte de battant en planches ou en nattes épaisses. Une seconde ouverture à côté et un peu au-dessus de la porte tient lieu de fenêtre, et se ferme au moyen d'un treillis de jonc. Sur le côté où se trouve la porte, le toit se prolonge de trois ou quatre pieds en saillie extérieure, de manière à former une sorte d'auvent. Là, se tiennent les maîtres de la maison; là, ils prennent leurs repas, puisqu'il leur est interdit de le faire dans l'intérieur de leurs cases. Parfois les habitations des chefs sont ornées de figures sculptées et de montans décorés de bas-reliefs, le tout rougi ensuite avec une peinture d'ocre (Pl. XLVII—2). Certains voyageurs prirent d'abord ces effigies pour des statues de dieux, pour de vraies idoles; mais il est prouvé aujourd'hui qu'elles n'ont jamais eu cette destination. Ce sont de simples ornemens auxquels les insulaires ne rendent aucune espèce de culte. Rutherford prétend toutefois que ces statues sont placées aux portes des chefs pour en interdire l'accès aux esclaves, qui seraient punis de mort s'ils violaient cette défense.

Le plancher de la case est une aire en terre, bien battue et peu exhaussée. Le foyer est un petit carré creux, entouré de pierres, et la fumée s'échappe par la fenêtre, ou par la porte, quand il n'y a point de fenêtre. Aussi ces cases sont-elles constamment enfumées, et, pour peu

qu'il y ait de feu, leur température est toujours fort élevée.

Le mobilier des cabanes consiste en instrumens en pierre ou en os, en corbeilles de jonc, courges et nattes. Les objets plus menus, tels qu'aiguilles, poinçons, hameçons en os ou en coquilles, sont réunis dans de petits coffrets ovales, taillés dans un bloc de bois massif, et très-ingénieusement ornés de ciselures et de bas-



reliefs. Sous le vestibule, sont déposés la pierre et le maillet pour écraser la racine de fougère. Les bâtimens destinés à contenir les provisions, les armes, les instrumens de la tribu, sont construits avec plus de luxe et de solidité que les simples cases. Ils atteignent quelquefois de vingt-quatre à trente pieds de long, sur douze ou quinze de large et dix ou douze de hauteur. On les exhausse parfois de trois ou quatre pieds au-dessus du sol, et on les décore de bas-reliefs. Sur les bords de la baie Shouraki, M. Nicholas observa un bâtiment de quatre-vingts pieds de long, que divisait en deux une cloison régnant dans toute sa longueur: il conjectura qu'il était destiné à loger des cochons.

Outre les cabanes disséminées dans la campagne, cabanes que ces naturels occupent en temps de paix, chaque tribu possède son *pâ* ou forteresse, dans laquelle tous les membres se réfugient en temps de guerre. Ces *pâs*, déjà décrits, sont ordinairement construits sur des collines ou des rochers naturellement fortifiés, et rendus presque inexpugnables par la main de l'homme. Dans ces *pâs*, les cases de chaque famille, disposées par gradins sur la pente du terrain, présentent un coup-d'œil très-pittoresque. Celle du chef principal est toujours située au sommet même du *pâ*, et celles des principaux ranga-tiras sont placées à l'entour. Dans les cantons fréquentés par les Européens, ce système de construction s'est déjà un peu modifié. Aux environs de la baie des Iles, quelques chefs se sont bâti des maisonnettes en planches, avec des portes, des fenêtres et des toits véritables. Pour meubles, ils ont des chaises, des bancs, des malles, des tables, des buffets, quelquefois même des couchettes.

La base de la nourriture, dans toute la Nouvelle-Zélande, est la racine de fougère (*pteris esculenta*) légèrement torréfiée, puis ramollie, après avoir été battue quelque temps sur une pierre avec un maillet. Pour lui trouver une saveur agréable, il faut être habitué à son usage. La racine de fougère est la principale provision des Zélandais ; ils en remplissent toujours leurs pàs pour le cas de guerre. Ils emploient encore la moëlle de la tige inférieure d'une fougère en arbre (*cyathea medullaris*), qu'ils font cuire dans des fours en terre. La patate douce et le taro étaient cultivés dans ces îles dès avant l'arrivée des Européens : la première est le mets favori des chefs, et le peuple n'en mange guère que dans les grandes occasions. De tous les légumes d'Europe apportés sur les lieux par Cook et Marion, il n'est guère que la pomme de terre qui s'y soit multipliée. Elle foisonne aujourd'hui dans toute l'île du nord.

Parmi les quadrupèdes, le chien et le chat leur offraient seuls jadis une chair mangeable ; celle du chien était surtout fort estimée. Aujourd'hui, le cochon est commun sur Ika-na-Mawi, quoique sa viande soit encore réservée pour les chefs, et que les hommes du peuple n'en mangent qu'après l'avoir dérobée à l'ennemi. Naguère les indigènes prenaient au lacet certains oiseaux, comme des colombes, des canards et des cormorans, pour les faire rôtir. L'introduction des armes à feu leur a rendu cette ressource moins précaire. Plusieurs d'entre eux élèvent aussi des poules qu'ils nomment *kakatouas*, dont ils aiment beaucoup les œufs. Seulement, leur manque de respect pour les lieux tabous leur cause souvent de l'inquiétude. Un motif semblable leur fait repousser l'introduction des bêtes à corne.

La mer, avec ses poissons exquis et ses coquillages variés, leur offre une de leurs plus grandes ressources. A certaines époques, ils pêchent de grandes quantités de poissons, les vident, puis les font sécher au soleil. Une fois préparés, ils les conservent dans leurs magasins pour l'hiver. Les sauvages mangent ce poisson avec délices, bien qu'il exhale souvent une odeur repoussante et qu'il fourmille de vers. C'est encore une bonne fortune pour eux quand une baleine, un marsoin ou quelque dauphin viennent échouer sur leurs côtes. Tous les habitans de la tribu accourent pour se régaler, et la possession du cétacé échoué devient parfois un objet de querelle pour les tribus qui se le disputent. L'huile de phoque est aussi pour eux un mets exquis.

Mais le principal régal de ces sauvages, c'est la chair de leurs ennemis tués sur le champ de bataille. Des motifs superstitieux sont, sans doute, la première cause de ces festins. Cependant la sensualité y entre aussi pour quelque chose. Les missionnaires ont constaté que, plus d'une fois, les chefs ont assommé des esclaves sur le plus frivole prétexte, mais, au fond, avec le désir réel de se repaître de leur chair (Pl. LI—1). De la tête, ils ne mangent ordinairement que la cervelle, après quoi ils préparent le reste du corps et le font cuire dans leurs fours en terre, absolument comme ils feraient pour un cochon. Ils établissent une différence très-grande dans le goût de la chair entre un Nouveau-Zélandais et un blanc, et donnent la préférence au premier, cette différence, ils l'attribuent à l'habitude qu'ont les Européens d'user de mets salés. Eux-mêmes n'emploient jamais de sel dans leurs alimens, et tandis qu'ils se montrent passionnés pour les légumes gâtés et le biscuit pourri, ils touchent rarement aux viandes salées des marins. Comme beaucoup d'autres sauvages, ils avalent souvent la vermine qu'ils trouvent sur leur tête.

Avant l'arrivée des Européens, les Zélandais ne connaissaient aucune espèce de liqueur spiritueuse : ils ne buvaient que de l'eau. Nos boissons fermentées ne leur inspirent que de la répugnance et du dégoût : en revanche, ils savourent avec plaisir le thé, le café, le chocolat et tout ce qui est sucré.

La cuisine de ces indigènes est de la plus grande simplicité : elle se réduit à faire cuire les vivres dans leurs fours en terre, ou bien à les faire rôtir à la broche ou sur des charbons ardens. Ensuite ils les découpent avec des coquilles tranchantes. Pour le poisson, ils ont une manière de le préparer à l'étuvée, en l'enveloppant de plusieurs feuilles de chou, puis en le plaçant sur une pierre plate chauffée à l'avance, et le tournant de temps en temps. Cuit de cette façon, il prend un fort bon goût. Comme en d'autres îles, ils allument le feu en faisant tourner rapidement un morceau de bois dur sur un morceau de bois plus mou, puis en lui imprimant un mouvement de rotation semblable à celui du mousoir à chocolat.

Le vêtement ordinaire des deux sexes se compose de deux nattes en phormiâm, l'une jetée simplement sur les épaules et rattachée par devant, l'autre enveloppant les reins, descendant jusqu'à mi-jambe, et retenue dans le milieu par une ceinture. D'habitude, la natte de dessus est d'un tissu grossier, quelquefois même de



3. Scène de Peuil à la Nouvelle Hollande.



4. Funérailles d'un Arctique.

Jones noirs à la fumée et disposés de manière à ce que toutes les pointes se rabattent les unes sur les autres comme des soies de porc-épic. Accroupis à terre avec ces nattes, qui les recouvrent presque tout entiers, ces sauvages offrent au premier abord l'aspect de ruches en paille semées sur le sol. Mais dans les grandes occasions, dans les fêtes, dans les solennités, le guerrier d'un certain rang porte une magnifique natte de phormium d'un tissu éclatant et soyeux, avec des bordures de couleurs variées garnies de touffes de poils, de plumes de kivi, ou de laine rouge obtenue des Européens. Les cheveux sont relevés sur le sommet de la tête et ornés de belles plumes blanches qui flottent au gré du vent.

Les enfans vont habituellement nus jusqu'à l'âge de huit ans. Dans le cours de leurs occupations, les hommes ne gardent quelquefois que leurs ceintures, mais les femmes ne quittent jamais leurs nattes de dessous. Ces femmes sont, en général, plus modestes que dans les autres îles de l'Océanie.

Ces sauvages tiennent beaucoup à pouvoir s'affubler de quelques guenilles européennes. Quand ils ont obtenu quelques vieilles hardes, ils s'en parent comme si elles devaient leur donner une grande importance. Le fait est, pourtant, qu'ils ont bien meilleur air sous leur costume national, lequel, noble et simple, cadre mieux avec leurs habitudes. Quel que soit l'habit qu'il porte, le Zélandais est, en général, malpropre ; il est inférieur en cela aux autres Polynésiens, qui, sous un ciel moins rigoureux, se baignent plus souvent et n'offrent pas des corps aussi hideusement en proie à la crasse et à la vermine.

Les deux sexes portent comme ornemens des dents de requin, des morceaux de bois, de petits coquillages, des rouleaux d'étoffes, des plumes d'albatros, qu'ils suspendent à leurs oreilles, et dont ils garnissent leurs cheveux. Ils ont aussi des colliers en morceaux de roseaux, en os et en petites coquilles du genre sertulaire. Mais leur ornement le plus précieux, sans contredit, est la bizarre figure en jade vert nommée *pounamou*, qu'ils gardent suspendue à leur cou (Pl. XLVII — 5). Cet ornement semble être l'attribut des chefs d'un certain rang, ainsi que de petites baguettes de la même matière, longues de deux à trois pouces, recourbées à l'un des bouts, et qui se suspendent devant la poitrine, à l'un des angles supérieurs de leurs nattes. Ces décorations ne sont qu'une partie de la toilette solennelle d'un Zélandais. Dans les occasions importantes, il se

barbouille le visage d'ocre détrempée dans de l'huile de poisson, et se frotte d'huile tout le reste du corps. Cette coutume fait contracter à ces naturels une odeur désagréable et forte ; mais cette toilette est de rigueur, surtout avant le combat.

Les travaux agricoles de ces peuples se bornent aux plantations de pommes de terre, de patates et de taro. D'abord ils mettent le feu aux broussailles et aux herbes pour dégager le sol et l'améliorer avec des cendres ; puis ils remuent la terre avec des pioches en bois, et plantent les racines (Pl. XLIX — 2). Quand tout cela est fait, ils entourent leurs plantations de palissades. De temps à autre, ils ont soin de sarcler ces champs, et d'y ménager des canaux d'irrigation, s'il en est besoin. Peu étendues, ces cultures ont un aspect bien tenu et régulier. On fait dans l'année deux récoltes de patates. Retirées de terre, on les laisse sécher en plein air, puis on les entasse dans des magasins. Les patates et les pommes de terre se transportent et se conservent dans de petites corbeilles de jonc contenant, l'une dans l'autre, dix-sept livres de ces racines. Quelquefois, ils cultivent aussi le *phormium tenax*, au moyen de jeunes pousses qu'ils plantent symétriquement dans un terrain marécageux, quoiqu'ils se contentent le plus souvent des plants qui croissent naturellement.

Ces naturels ont des filets d'une grande dimension. On en a mesuré qui avaient trois à quatre cents brasses de long sur quinze à vingt pieds de large ; les flotteurs étaient des morceaux de bois fort légers, et les plombs pour les faire plonger de petits cailloux fort pesans. Ces filets sont tissés, les uns de chanvre de phormium, les autres simplement de jonc. Les naturels pêchent aussi à la ligne avec des hameçons en nacre ou en autre coquillage. Rutherford dit qu'ils sont si habiles plongeurs, qu'ils vont quelquefois saisir le poisson dans l'eau avec leurs mains.

Les pirogues sont de deux sortes ; les unes ont de vingt ou trente pieds de long sur deux ou trois de large, et peuvent porter de dix à vingt personnes ; les autres ont de soixante à quatre-vingts pieds sur cinq à six de large et quatre de profondeur, et peuvent contenir de quatre-vingts à cent personnes. Les premières, qui appartiennent à des particuliers, sont des pirogues d'usage journalier ; les secondes sont la propriété de la tribu, et ne servent qu'au combat. Toutes ces pirogues sont faites d'un tronc d'arbre creusé dans toute sa longueur, exhaussé de cha-

que côté à l'aide d'une longue planche d'un pied de large cousue à la carène. La couture est remplie par du chanvre et calfeutrée avec une espèce de résine. Les pirogues, naviguant d'ordinaire à la pagaie, ne déploient la voile qu'avec un vent favorable. Leurs voiles triangulaires sont en nattes de paille cousues ensemble. Avec ces frêles embarcations, souvent des centaines de guerriers entreprennent des courses de cent ou deux cents lieues sur les mers tempétueuses de la Nouvelle-Zélande. Il est vrai que chaque année plus d'une périt à la mer. Quand les naturels débarquent, ils tirent leurs pirogues à sec, en les traînant souvent à de grandes distances du rivage, de crainte qu'on ne les vole. Pour enduire leurs maisons et leurs pirogues, les Zélandais ont une peinture composée d'huile et d'ocre, qu'ils appliquent avec un pinceau de plumes.

Les armes nationales des Zélandais étaient autrefois des lances de différentes grandeurs, depuis cinq jusqu'à trente pieds, des casse-têtes en jade, en obsidienne, en os de baleine, ou simplement en bois dur; enfin, des haches d'armes qui avaient cinq pieds, et se terminaient par un quart de cercle tranchant sur les bords. Ces haches portaient le nom de *patou-patou*, ou simplement *patou*.

Le casse-tête nommé *mere* (Pl. XLVII—5) est une arme que les chefs ne quittent jamais. Il a dix-huit à vingt pouces de longueur sur quatre à cinq de large, et sa forme ordinaire est celle d'un battoir. Au manche, est un trou pour passer une corde destinée à le suspendre au poignet : avec ce petit instrument, les insulaires brisent la tête d'un homme. Quelques chefs portent aussi, comme marques de leur autorité, de longues côtes de baleine bien ciselées sur les bords, et dont la figure donne l'idée d'un long sceptre. Suivant Nicholas, cet insigne porte le nom de *heni*; suivant le capitaine d'Urville, il se nomme *patou-waïroa*. Les Zélandais se servaient encore de pierres comme projectiles, et les lançaient avec beaucoup de force; mais ils ignoraient l'usage de la fronde, de l'arc et du bouclier.

Toutes ces armes ont cédé aujourd'hui le pas aux armes à feu, dont les sauvages ont promptement reconnu la supériorité. Aussi, tous leurs vœux sont ils tournés vers l'acquisition de fusils et de mousquets. La puissance d'une tribu ne se mesure plus au nombre d'hommes, mais au nombre de ses mousquets. Heureux celui qui peut avoir un fusil à deux coups, qu'ils nomment *pou-doua tangata*, parce qu'il peut tuer deux hommes à la fois.

C'est avec le chanvre de phormium que les Zélandais fabriquent leurs plus belles nattes. Le métier qu'ils emploient est tout simplement un châssis rectangulaire de la dimension de la natte. Les fils de la chaîne sont fixés aux deux extrémités du châssis, puis la trame est conduite à la main, à travers les fils de la chaîne, avec une aiguille qui tient lieu de navette. Il y a de ces nattes de divers tissus, de différentes couleurs et de dimensions diverses. Les plus grandes ont douze ou quinze pieds de long sur cinq ou six de large; elles coûtent cinq ou six mois de travail.

Les seuls instrumens de musique de ces sauvages sont des flûtes de deux ou trois espèces, pourvues d'un petit nombre de trous. Toutes se jouent avec le souffle des narines; mais on n'en tire que des sons sourds et discordans, quoique doux et plaintifs. Ces flûtes sont quelquefois en bois, d'autres fois en tibias humains, toujours ornées de ciselures. Ils ont encore une lyre grossière à trois ou quatre cordes, qui ne rend que des sons disgracieux. La trompette marine, *murex tritonis*, leur sert de trompette de combat.

Ces naturels ont diverses sortes de chants, érotiques, satiriques, élégiaques et guerriers. Pour s'accompagner, ils se frappent quelquefois la poitrine, ce qui produit un effet bizarre; mais cette musique est bien fatigante pour l'exécutant. Quand ils chantent ainsi en chœur, l'un d'eux donne le ton, et les autres terminent le couplet en se frappant la poitrine. D'autres fois, ce chœur a lieu par un refrain commun à tous les couplets.

De tous leurs chants, le plus remarquable sans contredit est cet hymne solennel nommé *Pihe*, qui s'exécute dans les grandes occasions, avant le combat et au milieu des cérémonies funéraires. Les naturels y apportent un recueillement et un enthousiasme qui frappent l'étranger témoin de cette scène. Ce chant sacré semble faire vibrer en eux des sensations de la nature la plus extraordinaire. S'il était bien compris, peut-être fournirait-il quelques documens sur les opinions religieuses de ces peuples; peut-être y trouverait-on un symbole, un *compendium* de leurs croyances, un exposé de leurs espérances futures. Malheureusement nul Européen n'a pu jusqu'à ce jour en donner une traduction même approximative. Il est utile cependant de reproduire ici ce morceau comme échantillon de leur poésie et de leur langue. Le voici tel que M. d'Urville l'a recueilli de la bouche des chefs Touaï et Shongui, en présence

du missionnaire Kendall, l'homme qui, à cette époque, possédait le mieux la langue zélandaise.

Papa ra te wati tidi	E tapou
I douna nei	E tapou tou mata tara roa.
Kou ana, kana pou i e o	E ngaro
E ahi o	E ngaro tou ki tana e iwa.
Tou ka didi	E iwa
Rongo maï, ka heke	E iwa tou houa ki te maraï
Ta tara	Wero wero.
Te waï pouna	Wero wero, te tara o maïra,
Te aha kohoudou,	Wero hia, ki taï hia,
Ko nga nana,	Waka rawa, waka rawa
Ko waï parangui	Te tara ki a taï,
Ko kapi te ono,	Me ko tahi manawa reka
Ko kapi te ono	Te manawa ki a tou.
Te iki iki,	Haï, haï, haï!
Te ra marama	Haï, haï, haï!
Te weti, te weta	Kia oudou, haï, haï, haï!
Te toto roï aï	Pihe
Wano,	Iki iki
Wano, wano, wano,	Iki iki wara wara
Maï toki oumi e.	Ko iaï tanga roa
Ka didi tou,	I tawa.
Ka ngou'ia tou,	O maï ra,
Ko wewei tou,	E ki na tou.
Ko wa wana	Wanga hinga;
Toue toue toue	Ki a taï
Ka taka	Koro pana
Raro pouidi aï	Te koua ki te maraï
Ka taka te waro.	Witi doua
Pi pi ra ou e dou ko i e	Te ika tere ki painga
Pi pi	Kia oudou, haï, haï, haï!
Ra ou e dou ko i e.	Haï, haï, haï!
Ké koti kotia,	Kia oudou, haï, haï, haï!
Te oudou o te ariki	Haï, haï, haï!
Pi pi ra ou e dou ko i e	Kia oudou, haï, haï, haï!
Pihe	Pihe

Quoique cet hymne du *Pihe* paraisse être national dans toute l'île Ika-na-Mawi, M. d'Urville a néanmoins remarqué qu'il était connu moins intégralement, à mesure que l'on descendait vers le sud. Les habitans de la bande nord du détroit de Cook n'en récitaient que des passages incomplets, et il est tout-à-fait ignoré des naturels de la baie Tasman.

Les Nouveaux-Zélandais comptent le temps par nuits, *po*; par lunes, *marama*; par mois, *tan*. Au-delà de vingt ou trente lunes, leurs supputations sont fort inexactes. Pour un événement d'une date éloignée, il leur est à peu près impossible d'assigner son époque autrement qu'en le comparant à quelque circonstance importante de leur vie. Les distances itinéraires se mesurent par journées de marche et par demi-journées. La profondeur de la mer s'évalue par *koumou*, mesure qui représente tantôt une brasses, tantôt deux brasses. Un singu-

lier moyen d'arpentage usité parmi eux, c'est de se coucher à plat, la main droite étendue au-dessus de la tête, et de se relever et s'étendre ainsi jusqu'à ce qu'ils aient mesuré tout le terrain. C'est ainsi qu'ils se rendaient compte de la longueur des navires européens, en les parcourant d'un bout à l'autre.

Quant à leurs croyances religieuses, quoiqu'on les connaisse encore fort mal, on a beaucoup écrit sur ce sujet. Voici le résumé de ces recherches. Chez eux, le mot *atoua*, comme à Hawaii et à Taïti, s'applique à la divinité en général; celui de *wāidoua*, aux esprits spéciaux et surtout aux esprits des personnes défuntes. Leurs atouas, autant qu'on peut en juger, sont des êtres de raison, des êtres immatériels; jamais idole n'est destinée à les représenter. Les principaux dieux seraient *Mawi-Ranga-Rangui*, chef suprême du ciel, véritable Jupiter; *Ti-poko*, dieu de la colère et de la mort; *Tauwaki*, maître des élémens et du tonnerre; *Mawi-Moua* et *Mawi-Potiki*, deux frères qui travaillèrent ensemble à la formation de la terre; *Heko-Toro*, dieu des larmes, etc. Outre ces divinités principales, il en est une foule d'autres pourvues d'attributions particulières. Un insulaire auquel on demandait un jour comment il se figurait l'*atoua*, répondit: « Comme une ombre immortelle. » Touaï, auquel M. d'Urville adressait la même question, dit: « C'est un esprit, un souffle tout-puissant. »

L'*atoua* peut revêtir une forme particulière; il peut, suivant eux, prendre la forme d'un lézard pour s'introduire dans les entrailles et les ronger. Aussi, ce reptile leur a-t-il inspiré en tout temps une crainte religieuse. L'*atoua* signale sa présence par un sifflement sourd et léger qui n'est souvent perceptible que pour le prêtre. C'est encore l'*atoua* qui, sous la forme d'un immense poisson, produit le grondement du tonnerre, et, quand la foudre se fait entendre, ils lui adressent des prières; car le culte des Nouveaux-Zélandais, comme celui de presque tous les Polynésiens, est un culte de terreur: ils conjurent les dieux malfaisans plutôt qu'ils n'adorent les divinités bienfaisantes.

Les prêtres zélandais se nomment *tohoungas*. Interprètes de la divinité, on les consulte dans toutes les grandes occasions et on a foi en leurs conseils. Ils peuvent, suivant les indigènes, prédire l'avenir, calmer les orages, apaiser les vents, guérir les maladies, etc. Ces privilèges ne sont pas toujours le résultat d'une jonglerie; il est des *tohoungas* de bonne foi, lesquels s'imaginent posséder en réalité le pouvoir qu'on

leur attribue. Les fonctions de tohounga sont héréditaires, et les pères y forment de bonne heure leurs enfans. Tolérans, d'ailleurs, ces prêtres montrèrent, dès les premiers temps, les plus grands égards aux missionnaires, qu'ils appelaient *atoua-tangatas* ou *tohoungas* (hommes de Dieu ou prêtres). Ils ne demandaient même pas mieux que de reconnaître le dieu des chrétiens et de lui rendre les hommages qui lui étaient dus. Mais quand on les pressait de quitter leurs atouas, ils refusaient formellement; ils disaient: « Sans doute, le dieu des chrétiens est puissant; il peut suffire aux chrétiens; mais nous, il nous faut encore, avec lui, les atouas de notre patrie. Si nous les délaissions, ils feraient fondre sur nous mille maux, mille désastres. » Et, à l'appui, ils débitaient des contes absurdes dans lesquels ils ont une ferme croyance.

Ces prêtres-médecins se rendent auprès d'un malade quand son état inspire des inquiétudes, et ne le quittent que lorsqu'il est guéri ou enterré. Leur rôle au lit du moribond est moins de le guérir que de surveiller l'observance rigoureuse des lois du tapou. A part cela, le reste est pure jonglerie. Quant au traitement, la diète la plus absolue en est la base; ensuite, au lieu de donner au malade des boissons tièdes et de le tenir dans un lieu fermé, ils l'exposent à l'air et lui font boire de l'eau froide. En certaines localités, on fait, après la mort du malade, une enquête sévère pour juger la conduite du médecin et pour vérifier si aucune condition du tapou n'a été enfreinte. Si l'affirmative était prouvée, la tête du docteur servirait à apaiser l'âme du défunt. Mauvais médecins, les tohoungas sont des chirurgiens bien plus habiles, et, à l'aide de simples coquilles tranchantes, ils pratiquent souvent des opérations délicates qui feraient honneur à nos praticiens d'Europe.

Les Zélandais croient à l'existence distincte d'une partie intelligente et immatérielle de l'homme, qu'ils nomment *wāidoua*; ils ont foi aussi à une vie future et rémunératoire. A la mort, le *wāidoua* se sépare du corps par une sorte de déchirement; il reste trois jours à voltiger autour de sa dépouille mortelle, puis il se rend au rocher Reinga, extrémité d'Ika-na-Mawi, où un atoua le saisit, soit pour l'emporter dans le *Rangui* (ciel ou séjour de la gloire), soit pour le précipiter dans le séjour des ténèbres ou *Po-nouā* ou *Po-kino*. Cette distinction n'est fondée que sur le degré de gloire ou de honte acquis dans ce monde par l'individu défunt, et nullement sur aucune idée positive de bien et de mal, de vertu ou de vice. La gloire acquise dans les

combats ou la honte d'avoir succombé devant l'ennemi sont seules mises en balance dans cette épreuve définitive. Une croyance plus étrange encore, est celle qu'en dévorant le corps de leur ennemi, non-seulement ils anéantissent sa substance matérielle, mais qu'en outre ils s'assimilent son esprit ou *wāidoua*. De là cette pensée, que manger son ennemi est faire un acte glorieux, un acte de divinité, les dieux étant souvent occupés à manger des hommes.

Dans leurs demeures futures, les *wāidouas* passent, ajoutent-ils, leur temps en festins et en combats toujours glorieux pour eux. De là ils reviennent souvent pour se montrer aux vivans sous la forme d'ombres, de rayons du soleil, de souffles violens, etc. Aussi, les naturels n'approchent-ils jamais de la tombe d'un mort, dans la crainte de voir apparaître son *wāidoua*. Au dire des indigènes, l'âme siège dans l'œil gauche, et cet œil est représenté par une étoile, d'où sont venues diverses allusions entre cette étoile et l'âme ou *wāidoua* de chaque chef. L'étoile suit la destinée du chef; elle acquiert ou perd de son éclat, suivant que celui-ci est plus ou moins favorisé par la fortune. D'autres imaginent que l'astre ne se montre qu'à la mort du chef et lorsque son *wāidoua* est allé l'occuper. D'après cette explication, on conçoit pourquoi plus d'un guerrier, après avoir terrassé son ennemi sur le champ de bataille, lui arrache l'œil pour l'avaler: c'est dans le but d'absorber son *wāidoua*. D'autres boivent aussi son sang encore chaud pour mieux s'identifier l'esprit du défunt et éviter par là les effets de son ressentiment.

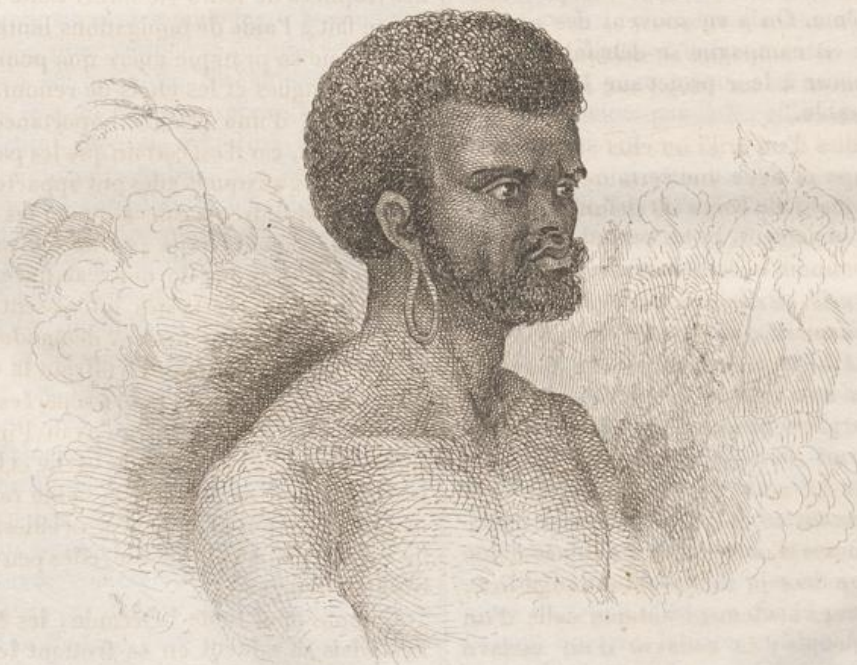
Le *tabou* polynésien se retrouve dans toute sa rigueur à la Nouvelle-Zélande, où ce mot s'articule *tapou*. Il y est encore le tyran des consciences, le régulateur des actions, l'unique ressort pour soutenir l'autorité des chefs. Toute chose sur laquelle le tapou est imposé se trouve placée sous le pouvoir spécial de la divinité, et doit être soustrait à l'usage ordinaire des hommes. Une infraction, quelque légère qu'elle soit, encourt les châtimens les plus sévères. Pour les esclaver et les hommes du peuple, il y va de la vie. Quant aux hommes d'un certain rang, la peine se borne à des expiations assez désagréables. La conviction de ces peuples est que, si le violateur du tapou n'est pas châtié par sa tribu, la divinité frappera la tribu entière. Le tapou est, à ce qu'il paraît, à la merci des chefs et des prêtres, qui s'entendent pour en faire un instrument d'autorité, si nécessaire parmi ces races belliqueuses et indociles. Les plus généraux,

Faint, illegible text on the left page, likely bleed-through from the reverse side.

Faint, illegible text on the right page, likely bleed-through from the reverse side.



1. Vue de la Nouvelle-Calédonie.



2. Homme de la Nouvelle-Calédonie.

de Sévignac del.

TOYAGE

parmi les tapous, sont ceux qui frappent les vivres qu'il est défendu de manger dans les maisons, les plantations de patates ou koumaras; les malades en danger qu'on séquestre de la société des individus sains, les tombes, les cheveux, la barbe et tout ce qui appartient à la tête d'un chef de haut rang. Il y a aussi des tapous accidentels et temporaires, soit pour la construction des maisons et des pirogues, soit pour les couches des femmes, pour l'opération du moko, pour la pêche de certains poissons, pour tous les objets enfin que des motifs superstitieux ou purement politiques les décident à frapper de cette interdiction. L'énumération de ces puérités serait trop longue et trop fastidieuse. On peut d'ailleurs consulter à ce sujet le travail complet de M. d'Urville sur la Nouvelle-Zélande.

Les *makoutous* sont des espèces de charmes fort redoutés des Zélandais. Ils s'accomplissent au moyen de prières, de mots magiques, de certains gestes, grimaces ou stratagèmes. Le plus souvent, ce sont les prêtres même qui en sont les auteurs, et il faut recourir, pour en neutraliser l'effet, à des charmes contraires. A ces causes surnaturelles sont attribuées une foule de maladies et de morts. Les songes ont aussi sur l'esprit des insulaires une assez grande influence, particulièrement dans la bouche des prêtres, qui deviennent alors les interprètes de la divinité même. On a vu souvent des armées près d'entrer en campagne se débander tout-à-coup et renoncer à leur projet sur la foi d'un songe défavorable.

Les funérailles d'un ariki ou chef se font avec quelque pompe et avec une certaine solennité. Durant trois jours, le corps du défunt reste exposé avec ses ornemens, et les parens, hommes et femmes, viennent se lamenter devant lui, en poussant des cris, se déchirant la poitrine et les épaules, de manière que le sang se mêle aux larmes (Pl. LI — 3). Le troisième jour, on place le corps dans une espèce de chaise, que deux hommes chargent ensuite sur leurs épaules comme on ferait d'un palanquin (Pl. LI — 4). On le transporte ainsi dans un endroit isolé et rigoureusement taboué. Un pieu, une figure sculptée et rougie d'ocre, le tout entouré d'une palissade, signalent la tombe d'un ranga-tira; un tas de pierres seulement indique celle d'un homme du peuple; le cadavre d'un esclave est jeté à la voirie, ou précipité dans la mer. Après l'inhumation, on laisse le corps dans la terre tout le temps nécessaire pour que la chair se détache des os. Au bout de ce temps, c'est-

à-dire six mois ou un an après, les parens les plus proches du défunt viennent accomplir la cérémonie de relever ses os. Alors on les nettoie avec soin; puis un nouveau deuil a lieu, après quoi on les porte et on les dépose sur des plate-formes ou dans des caisses qui se rangent dans les sépulcres de famille. Ces sépulcres sont le plus souvent des grottes naturelles; quelquefois ce sont tout simplement des plate-formes élevées de deux ou trois pieds au-dessus du sol et entourées de palissades. En certaines occasions, les morts ne sont pas inhumés; leurs corps sont conservés dans des coffrets hermétiquement fermés et supportés sur des pieux sculptés et peints en rouge.

A la mort d'un chef de tribu, on sacrifie habituellement plusieurs esclaves dont les corps sont enterrés à peu de distance de celui de l'ariki. Ainsi son *waidoua* aura encore des serviteurs dans l'autre monde. Quand les esclaves sont immolés, les chefs réunis marchent en armes avec leurs guerriers vers le territoire de la tribu dont l'ariki vient de mourir; ils le dévastent et le pillent comme pour punir la tribu d'avoir laissé mourir son chef.

Une coutume qui caractérise particulièrement le peuple zélandais parmi les nations polynésiennes, c'est de préparer les têtes des ennemis tués dans le combat, pour les conserver comme des trophées de leurs victoires. Cette opération, qui se fait à l'aide de fumigations lentes et minutieuses, ne se pratique guère que pour les guerriers distingués et les chefs de renom. Ces têtes deviennent d'une grande importance pour les possesseurs, car il est certain que les parens et les amis de ceux auxquels elles ont appartenu feront les plus grands sacrifices pour les racheter. Aussi, ne manquent-ils pas de les porter avec eux quand ils vont de nouveau faire la guerre aux tribus que ces restes intéressent, et si le sort des combats les force à demander la paix, ils sont sûrs de l'obtenir en offrant la restitution de ces précieux gages. Bien préparées, ces têtes conservent tous les traits qu'avait l'individu de son vivant. Les cheveux, la barbe et les sourcils persistent; on ne voit qu'un faible raccornissement dans le nez et dans les oreilles. Si on ne les expose point à l'humidité, elles peuvent durer très-long-temps.

Comme dans toute l'Océanie, les Nouveaux-Zélandais se saluent en se frottant les nez l'un contre l'autre (Pl. L — 2). Seulement ils ne prodiguent pas ce salut comme les autres Océaniens, et c'est un acte solennel de bienveillance et d'affection mutuelles. S'il faut en croire

M. d'Urville, il y a dans cet acte, outre l'action physique du contact, une exhalation lente et forte des haleines des deux individus, comme pour les confondre. L'haleine est pour eux l'emblème sensible de leurs esprits ou waïdouas.

La langue zélandaise, aujourd'hui passablement connue, grâce aux travaux de MM. Kendall et Lee, est radicalement la même que celles des autres archipels polynésiens. Harmonieuse et riche, elle semble féconde en ressources oratoires; et, plus d'une fois, les missionnaires ont jugé de l'effet qu'elle produisait dans la bouche des chefs qui haranguaient leurs troupes pendant des heures entières.

A défaut de données positives, on ne peut que former des conjectures sur la population des îles de la Nouvelle-Zélande. Nous nous bornerons à citer les chiffres hypothétiques que donne M. d'Urville, c'est-à-dire 200,000 ames pour Ika-na-Mawî et 50,000 pour Tawaï-Pounamou. Mais il est bon d'observer que les guerres d'extermination occasionées par l'introduction des armes à feu doivent réduire ce chiffre de jour en jour, et si quelque circonstance heureuse et imprévue ne vient brusquement couper court à ce funeste fléau, il est à croire que cette population décroîtra de plus en plus jusqu'à ce qu'elle arrive à une extinction complète.

CHAPITRE XLIV.

ILES MACQUARIE, AUCKLAND, CAMPBELL, CHATAM, MACAULEY ET NORFOLK.

Avant de reprendre notre route vers l'Océanie intertropicale, nous allons passer rapidement en revue quelques îles peu importantes qui accompagnent les grandes terres de la Nouvelle-Zélande dans le S. E. et dans le N. E. Par là se trouveront complétées toutes les notions que nous avons déjà données sur la Polynésie.

Le point le plus austral de cette grande division est le petit groupe MACQUARIE. Découvert en 1811 par un pêcheur de phoques qui put s'y procurer 80,000 peaux, ce groupe fut revu en 1820 par le Russe Bellinghausen et par Kingdon en 1822. D'après Bellinghausen, l'île principale a dix-neuf milles de long sur cinq ou six de large, et offre deux mouillages ouverts. Malgré sa haute latitude, l'île est couverte de végétation; elle nourrit de jolies petites perruches vertes qui vivent dans l'herbe. A peu de distance au N., sont deux rochers nommés *Judge* et *Clerk*; puis, au S., deux îlots désignés sur les cartes anglaises par les noms de *Bishop* et *Clerk*. Lat. S. 54° 39'; long. E. 156° 21'.

L'île CAMPBELL fut découverte en 1810 par le navire baleinier *Perseverance*. C'est une terre montueuse de dix lieues de circonférence. D'après M. Freycinet qui, en 1820, rangea ses côtes dans leur prolongement O. et S., l'île n'offre que des rochers anguleux, entrecoupés de couches blanches horizontales. A l'intérieur, s'élèvent plusieurs pitons escarpés et considérables, dont le plus grand forme un cône droit à sommet aigu. Sur quelques plateaux élevés on distinguait des apparences de verdure; mais on n'apercevait point d'arbres. Position géographique: 52° 43' lat. S.; 167° 2' long. E. (îlot du S. O.).

I. AUCKLAND, découvertes par le capitaine Briston du navire baleinier *Ocean*; visitées depuis par plusieurs bâtimens pêcheurs ou marchands, et notamment, en janvier 1830, par Morrell qui y passa huit jours au mouillage. Suivant ce marin, ces îles seraient couvertes d'une riche végétation; sur les hauteurs s'élèvent des arbres magnifiques dont on remarque surtout deux grandes et belles espèces: l'une, une espèce de sapin; l'autre, une sorte d'érable; la première, plus propre à la mûture; la seconde, plus convenable pour les constructions. Sur le rivage, on trouve le céleri et le cochléaria à côté d'autres plantes moins utiles. L'unique quadrupède de l'île est le rat; mais on y voit beaucoup d'oiseaux d'un fort beau plumage et d'un chant très-agréable, entre autres des pigeons, des perroquets, des perruches, un coucou, un gros-bec et d'autres espèces inconnues. Il y a quantité d'excellens poissons. Parmi les coquillages les plus abondans et les plus délicats sont les moules, dont quelques-unes ont jusqu'à douze ou quinze pouces de longueur. Le climat du groupe Auckland est doux, salubre et tempéré. Morrell affirme avoir entendu dire à des capitaines qui avaient visité cette île au fort de l'hiver, que le thermomètre n'y était jamais descendu au-dessous de 3 ou 4° dans les vallées, et que les arbres à cette époque y conservaient leur feuillage comme dans la belle saison. Lui qui s'y trouvait au milieu de l'été n'y vit jamais le mercure au-dessus de 25° 6'. Morrell termine le tableau de ce petit Eden par le conseil d'y aller former un établissement, attendu que nul point de l'hémisphère austral ne présente plus de richesses et plus de ressources. Jusqu'à vérification, on fera bien néanmoins de se tenir en garde contre les pompeuses descriptions du brave Américain, tant soit peu suspect d'optimisme et d'exagération. Ce qui est positif, c'est que ce groupe offre plu-